

**REPORTÉ**

**SEANCE EXTRAORDINAIRE**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2020**

**Ordre du jour**

<b>N°</b>	<b>Objet</b>
1	Election du Maire
2	Détermination du nombre d'adjoints au Maire
3	Election des adjoints au Maire et lecture de la charte de l'élue local
4	Délégation de fonctions du Conseil Municipal au Maire

Ainsi que l'a annoncé le Premier Ministre le 19 mars 2020, compte tenu de la crise sanitaire actuelle, la réunion du conseil municipal qui était prévue le 22 mars mars est reporté à une date ultérieure .

Le projet de loi d'urgence fixera les modalités de continuité des exécutifs locaux en maintenant en fonction les maires et adjoints actuels.